

# DES MARQUEURS *KE* ET *NON* EN FRANÇAIS POPULAIRE D'ABIDJAN : STRATÉGIES DISCURSIVES ET MODÉLISATIONS

Camille Roger Abolou

Université de Bouaké-Côte d'Ivoire

## Introduction

Au delà des unités grammaticales ordinaires, bien des auteurs tels Apotheloz (2009), Auchlin (1981), Brinton (1996), Chanet (2004), Darot (1983), Dostie (2004), Fernandez (1994), Hansen (1998), Léglise (1999), Meyer (1982), Moeschler (1989), Prévost (2004), Schiffrin (1987), Vincent (1993), etc. se sont investis dans les descriptions et analyses des marqueurs appelés diversement adverbes d'énonciation, modalités d'énoncé, particules énonciatives, marqueurs de conversation, discursifs, etc. Ces marqueurs, unités linguistiques « bizarres » car mal classées en grammaire, sont définis, en général, par leur forte tendance à la polysémie (passage d'une classe syntaxique à une autre révélant ainsi le démon de l'unité linguistique) et par leur polyfonctionnalité (valeurs axiologiques divergentes non rassurantes en syntaxe). Or, dans une situation d'énonciation, ils semblent construire un espace discursif, lieu des stéréotypes culturels, des traces mémorielles, des topoi, etc.

En français populaire d'Abidjan (désormais FPA), il est des lexèmes comme [kɔ̀] (désormais KE), locution empruntée aux langues ivoiriennes en présence telles le baoulé, le dioula, le bété, etc. et *non* (désormais NON), adverbe de négation en français, qui apparaissent dans les énoncés en situation pour combler le fossé existant entre la linéarité et l'expérience à construire. Dès lors, ils installent des stratégies discursives qui permettent d'inférer des espaces sémantico-référentiels sur les modèles hypothétiques du factuel (Pottier, 1987), du profactuel (Borel, 1983), du rétrofactuel (Moeschler, 1992) et du contrefactuel (Martin, 1992, 1986). Ces modèles déploient des modes discursifs de la vérité, voire des savoirs socioculturels de type topique (implicite/explicite [Ducrot, 1989], assertorique/apodictique [Meyer, 1982], de re/de dicto [Nef, 1976], ancien/nouveau [Halliday, 2009], etc.) lors de la mise en mots de l'expérience humaine.

KE et NON se manifesteraient ainsi comme des marqueurs de représentation du sens dans les discours du quotidien (Grize, 1981). Le sens, issu des mécanismes mentaux, est, selon Jodelet (1989), une forme de connaissance en image ou spontanée mise en œuvre dans la vie quotidienne pour apprendre, comprendre et expliquer les phénomènes discursifs. Cicourel (1979 : 69) souscrit en ces termes :

« Dans les conversations de routine, les interlocuteurs et les auditeurs attendent de propos ultérieurs qu'ils leur permettent de décider ce qui était signifié précédemment. Interlocuteurs et auditeurs assument que ce que chacun dit à l'autre

pourra, à un moment donné, éclaircir un discours ou une description ambiguë dans l'immédiat. Cette propriété des procédés interprétatifs permet à l'interlocuteur et à l'auditeur de maintenir un sens de structure sociale malgré une ambiguïté délibérée ou supposée de la part des participants »

Dans un premier temps, je décrirai les marqueurs KE et NON dans l'organisation discursive du FPA. Dans un second temps, j'analyserai ces marqueurs, dans une perspective sémantico-pragmatique, particulièrement selon les processus inférentiels déclenchés dans les situations et contextes.

### 1. KE et NON : de la grammaticalisation à la pragmaticalisation

KE et NON sont des marqueurs s'inscrivent dans le cadre large de la grammaticalisation, plus précisément de la pragmaticalisation. La grammaticalisation, selon bien des auteurs (Bentolila, 1978 ; Bybee, 2003 ; Heine, 1991 ; Hopper, 2003 ; Marchello-Nizia, 2001 ; Mélis, 1998 ; Prévot, 2006 ; Robert, 2003 ; Traugott, 2004 ; etc.) est le passage d'une unité lexicale au statut grammatical. Alors que la pragmaticalisation, selon Dostie (2004 : 30) concerne « [...] les unités pragmatiques ne participant que rarement au contenu propositionnel des énoncés... Elles remplissent des fonctions pragma-sémantiques qui consistent notamment à lier des actes illocutoires, à réaliser des actes illocutoires, à manifester son écoute... ». L'analyse syntaxique de ces deux marqueurs s'impose avant toute analyse pragmatique. Car, la pragmatique, comprenant, selon Moeschler (1989), les pôles inférentiel (interprétation pragmatique d'un énoncé selon la logique déductive), contextuel (prise en compte des informations provenant de la situation dans les interprétations) et cognitif (interprétation à partir d'un processus cognitif basé sur des hypothèses), constitue la composante ultime de toute théorie linguistique.

#### 1.1. Origine, nature et fonction

KE et NON sont des marqueurs prépondérants en FPA. KE tire ses origines des langues ivoiriennes en présence à Abidjan et dans certaines villes de l'intérieur et NON du français standard.

##### Cas de KE

KE est un emprunt linguistique. Il est issu des langues ivoiriennes telles que le baoulé, le dioula, le bété, etc. Dans ces langues, il semble jouer le rôle de modalisation de l'énoncé qui consiste à porter un regard dans la relation entre l'énoncé et la situation. Soient les énoncés suivants :

- (1)    □`        di`li`        dwo-    k□` (baoulé)  
          P3 manger+inac igname KE  
          « Il mange [je l'atteste] »
- (2)    o`    kaꞤ    wo-soꞤ    do`mu`    k□` (dioula)  
          P3 acc patate manger KE  
          « Il a mangé [je l'atteste] »

KE en (1) et (2) exprime le testimonial. C'est ce sens qui serait passé au FPA. On dira qu'il s'est effectué un transfert de sens des langues ivoiriennes au FPA. Car, il existe, en FPA, une forme KE (que), le relatif, utilisé uniquement en détermination nominale dans l'énoncé ci-dessous :

- (3) l'enfant KE malade se mourir)  
« L'enfant qui est malade est mort »



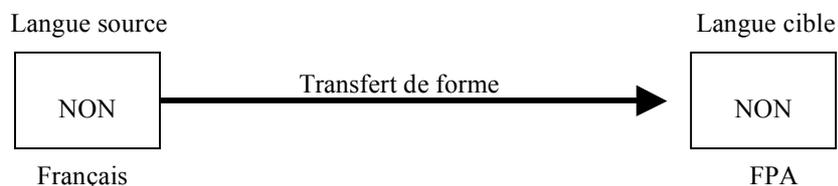
KE témoigne d'une l'interférence linguistique français/langues ivoiriennes (Ahouzi, 1990) liée aux contraintes communicationnelles (Dumont, 1991, 1995 ; Manessy, 1992 ; Queffélec, 2007) et à la réappropriation sémantaxique des marques linguistiques. Sesepe N'sial (dans Manessy, 1989 : 27) l'explique en ces termes « Il se crée des habitudes, des façons de dire [...] dans la mesure où les usagers y attachent une valeur particulière... Il y aurait là [...] combinaison entre la refonte du système grammatical et la résurgence de mode de structuration sémantique proprement africain [...] ».

#### Cas de NON

NON, du latin *nun*, est une négation tonique. C'est une forme linguistique du français standard utilisée en début d'énoncé pour nier soit les constituants nominaux ou verbaux (négation descriptive ou interne), soit l'énoncé (négation polémique ou externe) [Académie, 1932 ; Busquets, 2006 ; etc.]. Placé en fin d'énoncé, elle semble marquer en français standard africain une interrogation. Soient les énoncés suivants :

- (4) Non, je ne mange pas.  
(5) Non, ce n'est pas Jean qui a cassé le verre, c'est Marie.  
(6) Il a mangé, non.  
« As t-il mangé ? »

Le FPA aurait, dans ces énoncés *supra*, emprunté le signifiant NON et non les modes négatif et interrogatif. Un processus de dé-sémantisation et de re-sémantisation de NON se serait enclenché dans les situations de communication ordinaires.



Outre NON du français standard utilisé par les lettrés abidjanais et par certains analphabètes et enfants par effet de mimétisme, la négation en FPA s'exprime, en général, sous des formes variées, en fonction des catégories de

locuteurs et du continuum linguistique du FPA allant du FPA francisé au FPA dialectisé, telles que : *c'est pas ça*, *c'est faux*, phatèmes [hoho, heinhein, etc.], formes dialectales [hoo, c□c□, ââ], etc. (Lafage, 1977 ; Wald, 1990).

## 1.2. Marqueurs et syntaxe

La syntaxe peut être définie, à la suite de Bentolila (1977 : 58) comme « ... un pont lancé par-dessus le fossé qui sépare la linéarité du message linguistique de la globalité d'une expérience à reconstruire ». Cette posture « constructiviste », recommandant en général deux niveaux d'analyse (le morphosyntaxique et le syntaxico-sémantique), doit permettre de « [...] rechercher les [marqueurs] qui permettent à l'auditeur de concevoir à l'aide des informations fournies par le message linguistique une image personnelle de la réalité perçue ou imaginée par le locuteur » (Bentolila, 1977 : 58). Ces deux niveaux consisteront à cerner, outre l'ordre syntaxique, les opérations de prédication et de détermination qui sont, pour Bronckart (1985), des opérations de traduction des rôles d'agents, de patients, de bénéficiaires, de procès,... en expressions langagières de formes diverses.

KE et NON sont des marqueurs concurrents dans l'organisation syntaxique du FPA.

### 1.2.1 Sur le plan morphosyntaxique

En FPA, KE et NON apparaissent dans les énoncés suivants :

- (7) l(u)i là KE hein  
« Celui là [je suis sûr de ce qui t'advientra] »
- (8) Il a mangé du riz KE  
« Il a mangé le riz [je suis sûr du riz qu'il a mangé] »
- (9) C'est moyo KE  
« C'est Moyo [je suis sûr que c'est Moyo] »
- (10) Billy NON il a pris ma chose  
Billy en question [que tu connais], a confisqué mes affaires »
- (11) Yapi NON quand il mange NON il salit tout partout  
« Yapi [que tu connais], quand il est à table, il est malpropre »
- (12) Il a mangé KE  
« Il a mangé. C'est sûr qu'il a mangé »
- (13) Il mange KE  
« C'est sûr qu'il est mangeur »
- (14) Il m'a tapé NON  
« Il m'a tapé [Tu es maintenant sûr qu'il m'a tapé] »
- (15) Tu as vu NON  
« Tu es maintenant sûr de ce que tu as vu »

En (7), (10) et (11), NON et KE, postposés aux syntagmes nominal et prépositionnel, servent à délimiter les non prédicat du prédicat. En (8), (9), (12), (13), (14) et (15), NON et KE se manifestent en fin d'énoncé. Dès lors, KE et NON joueraient des rôles de marquage de frontière et de clôture syntagmatique, pendant

d'une urgence de communication propre aux français populaires (Abolou, 2008 ; Blanche-Benveniste, 2000 ; Dumont, 1995, 1991 ; Gadet, 1992 ; Hagège, 1986 ; Hattiger, 1983 ; Manessy, 1984 ; etc.).

Position 1 : SN (SP) <b>KE/NON</b> SV Position 2 : SN SV <b>KE/NON</b>
---

En position 1, NON a cette particularité, en (11), de rédupliquer plusieurs syntagmes nominaux. On dira qu'avec NON, il y a possibilité de continuité syntagmatique par reprise des non prédicats. Alors qu'avec KE, on a une discontinuité syntagmatique liée à l'absence de reprise des non prédicats.

En position 2, KE et NON marquent la clôture syntagmatique. Ils mettraient en relief l'énoncé dans une opération de complétude syntaxique prise en charge par le prédicat. Soient X, désignant le non prédicat et Y, le prédicat, on aura :

Continuité syntagmatique : X <sup>1</sup> NON + X <sup>2</sup> NON + X <sup>n</sup> NON + Y Discontinuité syntagmatique : X + <b>KE</b> + Y Clôture syntagmatique : X + Y + <b>NON/KE</b>
---

### 1.2.2. Sur le plan syntaxico-sémantique

#### En détermination

Les marqueurs KE et NON marquent un nom et un pronom respectant ainsi la postposition contraignante en FPA (Abolou, 2008 ; Hattiger, 1983, 1978). KE, en (7), met en place la détermination générique. NON, en (10) et (11), instaure la détermination spécifique par le truchement des déterminés (Billy et Yapi) enfouis dans la situation de communication hic nunciée.

KE et NON, par conséquent, entrent dans une logique de prise en charge du déterminé par les co-énonciateurs. Cette logique, instituant des déterminations générique et spécifique, consiste, selon Moeschler (2001 : 156), au « [...] déclenchement des significations secondaires, à savoir non littérales, mais aussi [à la détermination des] référents des expressions référentielles (noms propres, syntagmes nominaux définis, indéfinis, démonstratifs, pronoms personnels, etc.) ». Le co-énonciateur est appelé à chercher les déterminés dans les univers de croyance et dans la situation de communication.

#### En prédication

En (8), (9), (12) et (13), KE a une valeur apodictique dans la mesure où les faits sont présentés au co-énonciateur dans le sens d'un réaménagement de son univers de croyance. En (14) et (15), NON interpelle le co-énonciateur à porter son regard sur les procès taper et voir. NON a une valeur assertorique. Il sert de guide sémantico-référentiel à la représentation du sens dans la situation de communication.

Les marqueurs KE et NON, bien qu'ils soient postposés au verbe ou au verbo-nominal, modalisent, non pas le verbe, mais l'énoncé. Ils apparaissent comme des modalités d'énoncé c'est-à-dire ce que l'on dit à propos de la relation posée entre le sujet/agent et le verbe/procès (non procès).

KE et NON sont-ils des marqueurs syntaxiques ? S'inscrivent-ils dans un processus de grammaticalisation en FPA ? Malgré la postposition contraignante, KE et NON ne peuvent ressortir des phénomènes de grammaticalisation<sup>1</sup>. Ils sont étroitement liés, d'une part au modèle inférentiel des univers de connaissances, d'autre part à une forte densité référentielle. Or, pour qu'il y ait grammaticalisation, selon Bentolila (1978), Bybee (2003), Chanet (2004), Heine (1991), Hopper (2003), Prévot (2006), Traugot (1991), etc., il faut au moins : la perte du signifié concret, l'intégration dans un paradigme, la moindre densité référentielle. Selon ces critères, KE et NON ne peuvent être considérés comme des marques grammaticales car encore tributaires des facteurs non linguistiques (univers de croyance, situations de communication, statuts des interlocuteurs).

### 1.3. Marqueurs et discours

Les marqueurs apparaissent dans les discours pour consolider la cohérence discursive. Ils ont une fonction de complétude sémantique que Auchlin (1981 : 157) définit comme « [...] le degré de satisfaction de contraintes informatives liées aux propriétés sémantiques des lexèmes ou de leur emploi ».

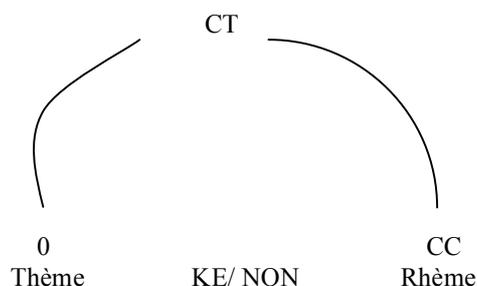
KE et NON se signalent pour gérer la hiérarchie informationnelle en termes de thème/rhème (Hagège, 1986 ; Rossi, 1981). Soient les énoncés suivants :

- (16) l'argent là là NON ma maman m'a donné  
« L'argent en question [que tu connais], ma mère m'a remis »
- (17) le voleur là NON le jour que i(l) fait noir la NON il vient voler  
« Le voleur en question [que tu connais] braque quand il fait nuit »
- (18) Quand i(l) est là comme ça là NON je vais couper  
« A partir de cette position [que tu vois], je couperai »
- (19) l'enfant là KE i(l) pleurer trop  
« L'enfant en question [je t'assure] est pleureur »
- (20) hier là KE son papa est parti  
« C'est hier [je t'assure] que son père est parti »
- (21) manger là KE c'est trop doux  
« Le repas en question [je t'assure] est succulent »
- (22) l(u)i ya vomit tout manger KE  
« Il a vomit tout ce qu'il a mangé [je peux l'attester par ses vomissures] »
- (23) l(u)i ya bu bière là NON  
« Il a bu la bière en question [je sais] »

KE et NON thématisent l'espace discursif situé « à gauche » (Fauconnier, 1984). De ce fait, ils auraient une fonction hiérarchique car ils ont une valeur emphatique et intonative dans les énoncés (16), (18), (19), (20) et (21). Cette conception relevant de l'intonation permet d'entrevoir l'acte d'énonciation comme la

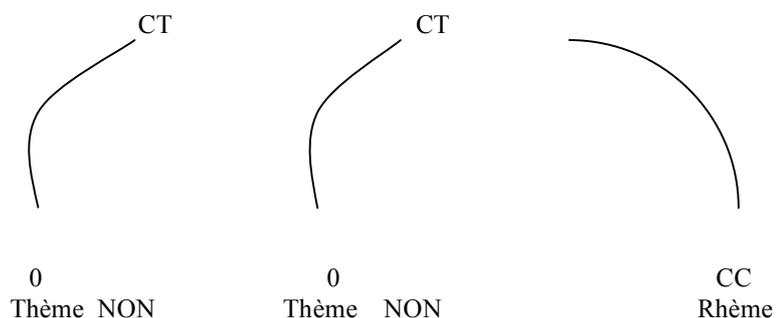
<sup>1</sup> En FPA, certains auteurs (Abolou, 2008 ; Hattiger, 1978 ; Knutzen, 2002 ; Ploog, 2006) n'ont émis que des hypothèses sur la grammaticalisation de *LÀ*.

prise en charge de l'organisation prosodique de l'énoncé (Morel, 1998 ; Rossi, 1999). Soit la représentation suivante<sup>2</sup> :



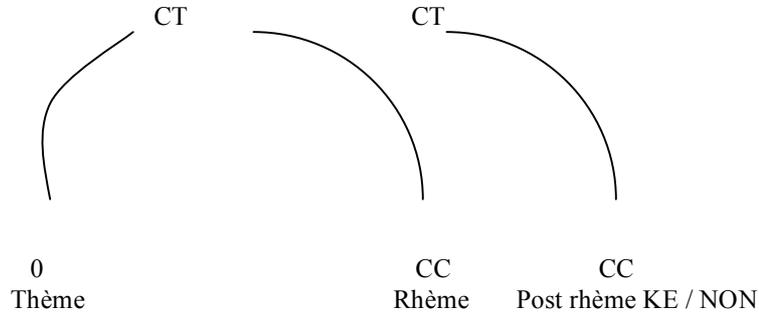
KE et NON sont révélateurs de la hiérarchie prosodique et discursive (Auchlin, 1994 ; Avanzi, 2005 ; Morel et al., 1998 ; Rossi, 1999 ; Simon, 2001). En ce sens que les groupes prosodiques tels le groupe [0 - CT] et le groupe [CT - CC] correspondent à des espaces discursifs. A la suite de Rossi (1981), on distinguera, en FPA, deux types d'intonème : le continuatif (CT) et le conclusif (CC).

L'intonème continuatif correspond au thème. Il peut être redupliqué avec le marqueur NON. Ainsi en (17), on aura la représentation suivante :



L'intonème conclusif, selon Avanzi (2007), consisterait en une chute de la fréquence fondamentale F0. Il est appelé période c'est-à-dire une unité prosodique d'intégration maximale. Il est caractérisé par des contours finaux qui permettent de marquer la visée communicative, de gérer le sens « à droite » (Fauconnier, 1984), voire de clôturer l'énoncé. Certains auteurs comme Vincent (1993 : 40) parlent en termes de ponctuants. En (22) et (23), on aura la représentation suivante :

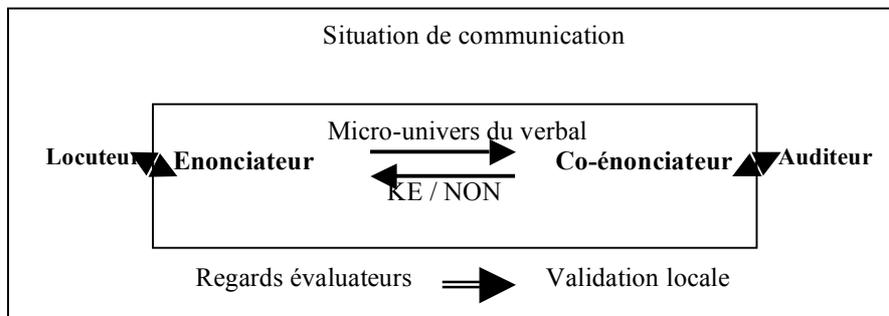
<sup>2</sup> C'est une représentation simplifiée qui a l'unique but de montrer la courbe mélodique des énoncés en FPA à partir des données traitées par le logiciel PRAAT.



KE et NON sont des régulateurs de discours (Caron, 1983). Ils thématisent et rhématisent le monde (Fernandez-Vest, 1995). Énonciateur et co-énonciateur sont englués dans une stratégie d'appropriation des sens selon des schèmes informationnels tels que : thème/rhème, thème/thème/... /rhème, thème/rhème/post rhème, ... révélateurs d'une véritable organisation cognitive du monde (Delbecque, 2006 ; Kerbrat, 2005).

## 2. Stratégies discursives et modèles inférentiels

Dans un acte d'énonciation, énonciateur et co-énonciateur sont engagés dans la représentation du sens. A la suite de Charaudeau (1983), de Grize (1981) et de Moeschler (2001), je peux proposer le schéma suivant :



Dans la relation entre le l'énonciateur et le co-énonciateur, KE et NON sont encodés dans un micro-univers du verbal pour susciter une adhésion ou une action. Locuteur et auditeur ont des regards évaluateurs (Charaudeau, 1983) dans le processus de co-validation des faits présentés dans la situation de communication. Le locuteur, selon Grize (1981) doit aménager son discours en fonction de sa visée communicative par prise en compte du statut de l'auditeur et de son engagement dans le dicto (Bally, 1965). L'auditeur, localisé dans un cadre spatio-temporel, doit se positionner par rapport aux objets du discours qui ont un passé, un présent et un

avenir. Le discours, mis en œuvre, de nature factuelo-déductive, entre dans un processus inférentiel de validation locale.

### 2.1. Des marqueurs d'énonciation aux stratégies de crédibilisation

La logique d'Aristote repose sur la valeur de vérité des propositions indépendantes des énonciateurs, des situations et contextes d'énonciation. Dans les langues naturelles comme le FPA, le comportement discursif de la vérité se retrouve dans les mécanismes du fonctionnement langagier. Dans ces mécanismes, KE et NON, qui s'inscrivent dans le cadre d'une relation intersubjective énonciateur/co-énonciateur (Stein, 1995), contribuent non seulement à l'organisation du discours mais à la manifestation discursive de la vérité. Soient les énoncés suivants :

- (24) Jean a bu du vin KE  
« Jean a bu le vin [je suis sûr] »
- (25) Jean boit KE  
« Jean boit les boissons alcoolisées [je suis sûr] »
- (26) Awa c'est joli KE  
« Awa est très belle [je peux l'attester] »
- (27) hier là KE les policiers sont venus  
« C'est hier [je peux l'attester] que les policiers sont arrivés »
- (28) les docteurs là NON ils font grève  
« Les médecins en question [que tu connais] sont en grève »
- (29) Yao NON il me provoque « Yao me provoque [constates tu] »
- (30) tu vois NON  
« Vois tu ce que je veux dire ? »

Dans ces énoncés supra, KE et NON sollicitent le co-énonciateur à évaluer, à partager une information. Tous ces énoncés<sup>3</sup> impliquent le co-énonciateur dans la validation ou la réfutation d'un fait.

Ainsi, dans (24), (25) et (26), l'énonciateur clame la véracité d'un procès a bu et d'une qualité boit, c'est jolie. Il invite, par conséquent, le co-énonciateur à co-valider ces événements dont les preuves doivent être recherchées dans son univers de croyance. L'usage de KE, dans ces énoncés, montre que le co-énonciateur est inscrit dans une relation d'altérité en tant que co-valideur de la valeur des énoncés proférés par l'énonciateur. L'implication du co-énonciateur en tant que co-valideur entre dans une stratégie de crédibilisation qui consiste à donner pour vrai les énoncés, non pas à vérifier leur validité (Kerbrat, 1978).

Dans (27), KE, postposé à la circonstance hier, convie le co-énonciateur à situer sa compréhension dans le cadre spatio-temporel du procès accompli venir. L'interprétation sémantico-référentielle de l'énoncé prend ainsi en compte le circonstant du procès pour garantir la crédibilité du discours. KE installe le co-énonciateur dans une posture de validation des référents de son univers de croyance.

<sup>3</sup> À la suite de Jayez (2002), on peut considérer ces énoncés comme des « impliréponses », néologisme créé sur la base de l'impliquestion qui est une interprétation particulière des questions sincères. L'impliréponse semble être un énoncé-réponse qui implique le co-énonciateur dans un regard évaluateur.

Dans (28) et (29), l'énonciateur invite le co-énonciateur à recourir à la situation de communication pour évaluer les agents tels que docteurs et yao. NON établit le co-énonciateur comme un co-évaluateur des informations provenant de la situation. Il entre dans une stratégie de crédibilisation qui consiste à renforcer le caractère constatif des énoncés.

Dans (30), l'énonciateur recommande au co-énonciateur le partage de l'information. Prépondérant dans les syntagmes elliptiques à verbe d'expérience (Chafe, 1986) de type « tu vois », « tu as vu », « tu comprends », etc., placé en début ou à la fin des énoncés, NON est un appel au partage des connaissances hic nunciées. Il crédibilise les énoncés par reconnaissance et inter-reconnaissance des univers expérientiels partagés. Il contraint également le co-énonciateur à avoir la mémoire gardée sur les entités et événements connus mutuellement.

Dans tous ces énoncés, la notion prédicative P semble s'imposer. P peut prendre une valeur positive  $p$  ou une valeur négative  $p'$  (autre valeur que  $p$ ) [Léglise, 1999 : 394]. Soit le tableau suivant :

Marqueurs	Notion prédicative		Stratégies de crédibilisation
	Valeur positive $p$	Valeur négative $p'$	
KE	+	-	co-validation intéroceptive
	-	+	
NON	-	+	co-validation extéroceptive
	+	-	

A la lecture de ce tableau, KE et NON empruntent deux stratégies de crédibilisation : la co-validation intéroceptive<sup>4</sup> et la co-validation extéroceptive (Fontanille, 1995). La co-validation intéroceptive joue sur le plan du contenu ou de l'univers de croyance voire de la mémoire gardée des expériences (Grize, 1990 ; Martin, 1992, 1986 ; Pottier, 1987). Le co-énonciateur est guidé vers son univers de croyance pour garantir la véracité de l'énoncé. KE est un marqueur de co-validation intéroceptive. La co-validation extéroceptive, intervenant sur le plan de l'expression ou la situation de communication, est une stratégie dans laquelle le co-énonciateur est convoqué *manu militari* à l'évaluation objective de l'énoncé. C'est une stratégie de prise en charge des énoncés. NON, garantissant l'intercompréhension dans le *hic et nunc*, est un marqueur de co-validation extérosubjective.

KE et NON peuvent être cernés comme des déclencheurs d'inférences non logiques qui conduisent à des hypothèses contextuelles dans les situations de communication (Jaye, 1988 ; Moeschler, 2001).

## 2.2. Processus inférentiel et modélisations

Dans un acte d'énonciation, les marqueurs orientent le co-énonciateur à un regard évaluateur sur les informations linguistiques afin de formuler des conclusions

<sup>4</sup> L'intéroceptivité et l'extéroceptivité sont des notions phénoménologiques utilisées en sémiotique du sensible ou tensive pour relater la sensation, l'appréhension du point de vue de l'énonciateur. Ces deux notions semblent s'enraciner dans la situation de communication qui est un espace perceptif mettant en œuvre des schèmes de représentation des entités et événements.

que Moeschler et Auchlin (2001 : 159) considèrent comme des données qui ne sont pas rendues explicitement ou verbalement. La communication serait, dès lors, un processus inférentiel à haut risque qui ne préserve pas une compréhension optimale de l'intention de l'énonciateur.

En nous appuyant sur le modèle des inférences directionnelles de Moeschler (2000) et sur le parcours gnomique de Pottier (1987), on peut distinguer en FPA quatre modèles inférentiels déclenchés par les marqueurs KE et NON : le modèle factuel, le modèle rétrofactuel, le modèle profactuel et le modèle contrefactuel<sup>5</sup>.

#### Le modèle rétrofactuel

Dans ce modèle, le co-énonciateur situe sa compréhension avant l'acte d'énonciation.

- (31) A l(u)i ya volé poisson là KE  
 « Il a volé le poisson en question [je peux témoigner] »  
 B tu dis quoi  
 « Que dis tu ? »  
 A je vu l(u)i KE  
 « Je l'ai effectivement vu voler »
- (32) A l(u)i là KE c'est voleur  
 « Celui là [que tu connais] est un voleur »  
 B ah bon missie là  
 « Le monsieur en question »  
 A se voleur KE  
 « Il est en tout cas voleur »

Le modèle rétrofactuel marque une antériorité du message linguistique. Il établit une relation apodictique, c'est-à-dire une relation de droit entre l'énoncé et la situation de communication. Le co-énonciateur, hors de la sphère de responsabilité, est sollicité à co-valider l'énoncé à partir des informations contextuelles issues de son capital de connaissances. Le marqueur KE guide le co-énonciateur au repérage, à l'identification et à l'intégration des entités et événements dans son univers de croyance. KE a des effets de sens rétrofactuel qui sont, selon Moeschler (1992), une mise en évidence des activités discursives de justification, de commentaire, etc. Autrement dit, le co-énonciateur, devenant co-valideur intéroceptif, est entraîné à opérer dans l'univers de ré ou de « l'étant » pour obtenir les éléments à et de la compréhension.

#### Le modèle profactuel

Dans le modèle profactuel, le cadre de réception est postérieur au cadre de l'énonciation. Le co-énonciateur est appelé à porter sa compréhension après l'acte d'énonciation.

---

<sup>5</sup> Pour Pottier (1987), le temps du message suit un parcours allant du cognitif (savoir) à l'intentionnel (vouloir) en passant par le situationnel ou le *hic et nunc* (voir). Ce processus se matérialise, selon Moeschler (2000), dans des marques linguistiques déclenchant des modèles inférentiels directionnels.



- (33) A l'enfant là KE i(l) travailler beaucoup i(l) va devenir puissant  
« L'enfant en question [que tu vois passer devant toi] est travailleur, il deviendra célèbre. »
- B petit là  
« L'enfant en question »

Le modèle profactuel marque une postériorité du message linguistique. L'énonciateur engage le co-énonciateur dans son énonciation. Il est, dès lors, dans sa sphère de responsabilité. Il installe une relation assertorique c'est-à-dire une relation de fait entre l'énoncé et la situation de communication. Le marqueur KE, en (33), déploie des faits afin que le co-énonciateur adhère à une vision du monde, ait une attitude épistémique qui part du possible au vraisemblable. Borel (1983 : 77) renchérit en ces termes : « [...] le monde représenté par le discours [doit être] pensable [...] correspondant à l'idée que l'interlocuteur se fait à la limite de ce qui est réel, possible ou impossible ».

#### Le modèle factuel

Dans le modèle factuel, le cadre de réception coïncide avec le cadre de l'énonciation. Le co-énonciateur est tenu à situer sa compréhension simultanément dans l'acte d'énonciation.

- (34) A tu vois NON il va tomber comme café cacao  
« Il est en train de tomber à la manière des dirigeants de café/cacao [suis mon regard] »
- B heee  
« Etonnement »
- A tu as vu NON c'est saoulard  
« Tu réalises maintenant. Il est ivrogne »

Le modèle factuel marque une coïncidence du message linguistique avec la situation de communication. Il instaure une relation assertorique en (34). Énonciateur et co-énonciateur sont co-responsables de l'énoncé. Le marqueur NON intervenant dans l'expérience est hic nuncisée, exprime le factuel, modalité du dire et du faire. Il dévoile, selon Pottier (1987), des expériences appréhendées au travers des traces de plausibilité.

#### Le modèle contrefactuel

Dans le modèle contrefactuel, les cadres de l'énonciateur et du co-énonciateur s'alternent mutuellement. Le co-énonciateur positionne sa compréhension dans une vision divergente ou contradictoire (Grize, 1983).

- (35) A je donner toi sac là NON  
« Je t'ai remis le sac en question [je peux l'attester]
- B [pause hésitative]
- A tu dis quoi alors  
« Que dis tu ? [tu ne peux pas me mentir] »

Dans (35), les faits sont présentés dialectiquement afin que l'auditeur ait une vision contrastée. Comme le souligne Martin (1986) : « [...] il(s) donne(nt) pour vrai une proposition qui est admise pour fausse ». La présentation des faits s'effectue dans une situation d'interlocution impliquant des regards évaluateurs au travers des pauses hésitative (Cadea, 2000 ; Campione, 2009)<sup>6</sup>. L'énonciateur prend à témoin le co-énonciateur sur la nouvelle information. Le co-énonciateur est dissuadé d'accepter la nouvelle information produite par l'énonciateur en vue d'une rectification de son univers de connaissances. NON, de valeur assertorique, aurait pour but de dissuader le co-énonciateur à co-valider les faits. Le modèle contrefactuel présente, dès lors, une relation problématique entre l'énoncé et la situation de l'énonciation.

Tous ces modèles sont des appréhensions d'un savoir expérientiel qui est la mémoire gardée des entités et événements. Le co-énonciateur est convié à représenter le sens par le biais de ces marques mises en place expressément par l'énonciateur. Ces marques permettent d'éclairer les savoirs expérientiels ou de révéler la connaissance partagée.

### **Pour conclure**

Le passage du linéaire au global est un passage qui obéit à un certain nombre de mécanismes langagiers en FPA. L'usage des marqueurs discursifs est un des mécanismes de convoiement des sens secondaires enfouis dans la situation de communication pour gérer l'intercompréhension. La représentation du sens est ainsi secourue référentiellement par des marqueurs linguistiques aiguillant la connaissance partagée, validant localement les sens enfouis dans l'univers des expériences.

La langue est un tissu d'opérations parmi lesquelles la représentation du sens est une opération de médiation sémantico-pragmatique entre le message linguistique et la situation, entre le linéaire et le global, entre l'explicite et l'implicite. Elle n'est possible que par des marqueurs linguistiques aux potentialités cognitives diverses présageant, selon Grize (1990 : 77), d'un « [...] monde représenté par le discours [qui] doit être pensable, ses objets identifiables et leurs relations plausibles, correspondant à l'idée que l'interlocuteur se fait de ce qui est réel, à la limite de ce qui est possible ou impossible. ».

### **Bibliographie**

- ABOLOU, C. R. (2008). « La marque L<sup>À</sup> et ses implications syntaxique et sociolinguistique en français populaires africains et en créole à base lexicale français », in *Cahiers du CERLESHS*, 29,1-24.
- ACADÉMIE FRANCAISE, (1932). *Grammaire de l'Académie Française*, Paris, Firmin Didot.

---

<sup>6</sup> Selon ces auteurs, les pauses jouent un rôle démarcatif.

- AHOUZY, A. A. (1990). *Le français parlé de Côte d'Ivoire. Etude phonéto-phonologique, syntaxique et lexicale. Problèmes des interférences*, Thèse de doctorat nouveau régime, Université Paris XII, Val de Marne.
- APOTHELOZ, D. & COMBETTES, D. (2009). *Les linguistiques du détachement*, Bruxelles, Peter Lang.
- AUCHLIN, A. (1981). « Mais, Heu, Pis Bon, Ben, Alors, Voilà, Quoi ! Marqueurs de structuration de la conversation et complétude », *Cahiers de linguistique française*, 2, 141-159.
- AUCHLIN, A. & FERRARI, A. (1994). « Structuration prosodique, syntaxe, discours : évidences et problèmes », *Cahiers de linguistique française*, 15, 187-217.
- AVANZI, M. (2005). « Quelques hypothèses à propos de la structuration interne des périodes », in Auran, C. et al. (Eds), *Proceedings of the IDP05 International Symposium on Discourse-Prosody Interfaces*.
- AVANZI, M. et al. (2007). « L'intonème conclusif : une fin de (phrase) en soi », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 28, 247-258.
- BALLY, C. (1965). *Langage et vie*, Genève, Droz.
- BENTOLILA, A. (1977). « Temps, Aspect et modalisation dans un acte de communication », *Langue Française*, Paris, Sept., 58-70.
- BENTOLILA, F. (1978). « Sémantique et étude des unités significatives », in *Journée d'Etudes*, Paris V, 3-12.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2000). *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BOREL, M.J., GRIZE, J.-B. et MIEVILLE, D. (1983). *Essai de logique naturelle*, Berne, Peter Lang.
- BRINTON, L. J. (1996). *Pragmatic Markers in English. Grammaticalization and Discourse Functions*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- BRONCKART, J.-P. (1985). *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- BUSQUETS J. (2006). « Négation, présupposition et ellipse », *Cahiers de grammaire*, 30, 39-50.
- BYBEE, J. (2003). "Mechanisms of change in grammaticization: the role of frequency", in BRIAN, D. J. et RICHARD, D. J. (éds.) *The handbook of historical linguistics*, Oxford, Blackwell 602-623.
- CAMPIONE, E. et al. (2009). « Pauses et hésitations en français spontané », in <http://www.up.univ-mrs.fr/declie>, consulté le 10 janvier 2009.
- CANDEA, M. (2000). *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits « d'hésitation » en français oral spontané*, Thèse de doctorat, Université de Paris III.
- CARON, J. (1983). *Les régulations du discours*, Paris, PUF.
- CHAFE, W. L. (1986). *Meaning and structure of language*, Chicago, UCP.
- CHANET, C. (2004). « Fréquence des marqueurs discursifs en français parlé : quelques problèmes de méthodologie », *Recherches sur le français parlé*, 18, 83-107.
- CHARAUDEAU, P. (1983). *Langue et discours. Eléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*, Paris, Hachette.

- CICOUREL A. V. (1979). *La sociologie cognitive*, Paris, PUF.
- DAROT, M. & LEBRE-PEYTARD, M. (1983). « Ben, ici, c'est pas restreint hein" ou "hein", marqueur d'interaction et d'argumentation », *Le français dans le monde*, 176, 89-91.
- DELBECQUE, N. (2006). *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- DOSTIE, G. (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- DUCROT, O. (1989). *Logique, langage et énonciation*, Paris, Minuit.
- DUMONT, P. (1991). *Le français, une langue africaine*, Paris, L'Harmattan.
- DUMONT, P. et MAURER, B. (1995). *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, EDICEF-AUPELF.
- FAUCONNIER, G. (1984). *Espaces mentaux : aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Minuit.
- FERNANDEZ, M. M. J. (1995). « Morphogenèse orale du sens : de l'espace des langues aux objets du discours », *Intellection*, 1, 9-53.
- FERNANDEZ, M. M. J. (1994). *Les particules énonciatives*. Paris, PUF.
- FONTANILLE, J. (1995). *Sémiotique du visible*, Paris, PUF.
- GADET, F. (1992). *Le français populaire*, Paris, PUF.
- GRIZE, J.-B. (1990). *Logique et langage*, Paris, Orphyr.
- GRIZE, J.-B. (1981). « Pour aborder l'étude des structures du discours du quotidien », *Langue française*, 50, 7-19.
- GRIZE, J.-B. & PIERAUT-LE BONNIEC G. (1983). *La contradiction : essai sur les opérations de pensée*, Paris, PUF.
- HAGEGE, C. (1986). *L'homme de paroles*, Paris, Essais.
- HALLIDAY, M. A.-K. (2009). *The Essential Halliday*, Hardcover, Continuum.
- HANSEN, M.-B. M. (1998). *The function of discourse particles*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- HATTIGER, J. L. (1983). *Le français populaire d'Abidjan : un cas de pidginisation*, Abidjan, ILA.
- HATTIGER, J. L. (1978). « Contribution à une étude des déterminants du nom en FPA », in *CIRL*, 4, 1-35.
- HEINE, B. et al. (Éds.), (1991). *Approaches to Grammaticalization*, Amsterdam & Philadelphia: J. Benjamins.
- HOPPER, P. J. & TRAUGOTT, E. C. (2003). *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JAYEZ, J. (2002). « Les impliqués », in MARION C. (eds), *Les facettes du dire*, Paris, Kime, 141-156.
- JAYEZ, J. (1988). *L'inférence en langues naturelles*, Paris, Hermès.
- JODELET, D. (1989). *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- KERBRAT, O. (2005). *Le discours en interaction*, Paris, A. Colin.
- KERBRAT, O. (1978). « Déambulation en territoire aléthique », in *Stratégies discursives*, Lyon, PUL, 53-102.
- KNUTSEN, M. A. (2002). « Le statut de là en français abidjanais », in *Romansk Forum*, 16, 553-559.

- LAFAGE, S. (1978). « Rôle et place du français populaire dans le continuum langues africaines/français de Côte-d'Ivoire », *CIRL*, 9, Abidjan, ILA, 54-69.
- LEGLISE, I. (1999). *Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations, L'exemple de la particule énonciative hein dans les dialogues de la Patrouille Maritime*, Thèse, Université de Paris 7.
- LUZZATI, D. (1985). « Analyse périodique du discours », *Langue Française*, 65, 62-73.
- MANESSY, G. (1989). « De la subversion des langues importées : le français en Afrique », in Chaudenson, R. et Robillard, D. de (éds), *Langues, économie et développement*, Paris, CNRS/Didier Erudition, 143-158.
- MANESSY, G. et WALD, P. (1984). *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, L'Harmattan.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (2001). « Grammaticalisation et évolution des systèmes grammaticaux », *Langue française* 130, 33-41.
- MARTIN, R. (1992). *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- MARTIN, R. (1986). *Langage et « croyance »*, Bruxelles, Mardaga.
- MELIS, L. & DESMET, P. (1998). « La grammaticalisation : réflexions sur la spécificité de la notion », *Travaux de linguistique* 36, 13-26.
- MEYER, M. (1982). *Logique, langage et argumentation*, Paris, Hachette.
- MOESCHLER, J. (2000). « Le modèle des inférences directionnelles », *Cahiers de Linguistique française*, 22, 55-100.
- MOESCHLER, J. (1992). « Topoi et inférences », in RACCAH, P.Y., (ed) *L'argumentation dans le langage*, Paris, Communication et cognition, 21-37.
- MOESCHLER, J. (1989). « Marques linguistiques, interprétation pragmatique et conversation », *Cahiers de linguistique française*, 10, 43-75.
- MOESCHLER, J. et AUCHLIN, A. (2001). *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, A. Colin.
- MOREL, M.A. & DANON-BOILEAU L. (1998). *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Paris/Gap, Ophrys.
- NEF, F. (1976). « De dicto, de ré, formule de Barcan et sémantiques des mondes possibles », *Langages*, 43, Paris, 28-38.
- PLOOG, K. (2006). « Du continuum pragmatico-sémantique aux types prosodiques de là en français abidjanais », *Le français en Afrique*, 21, 303-323.
- PLOOG, K. (2002). *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non standard*, Paris, CNRS Edition.
- PREVOT, L. (2004). *Structures sémantiques et pragmatiques pour la modélisation de la cohérence dans des dialogues finalisés*, Thèse de doctorat, Université Paul Sabatier.
- PREVOST, S. (2006). « Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation : des relations complexes », *Cahiers de praxématique*, 37. [[http://halshs.archives-ouvertes.fr/view\\_by\\_stamp.php](http://halshs.archives-ouvertes.fr/view_by_stamp.php)], consulté le 13 février 2009.

- POTTIER, B. (1987). *Théorie et analyse linguistique*, Paris, Hachette.
- QUEFFÉLEC, A. (2007). "Les parlers mixtes en Afrique francophone subsaharienne", *Le français en Afrique*, 22, 277-291.
- ROBERT, S. (éd.), (2003). *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation*, Louvain-Paris, Peeters.
- ROSSI, M. (1999). *L'intonation, le système du français*, Paris/Gap : Ophrys.
- ROSSI, M. et al. (1981). « L'intonation. De l'acoustique à la sémantique », in *Etudes linguistiques*, 25, Paris, 185-233.
- SIMON, A.C. & GROBET, A. (2001). « Différents critères de définition des unités prosodiques maximales », *Cahiers de linguistique française* 23, 165-187.
- STEIN, D. & WRIGHT, S. (1995). *Subjectivity and Subjectivation. Linguistic Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TRAUGOTT, E. C. (2004). « Le rôle de l'évolution des marqueurs discursifs dans une théorie de la grammaticalisation », in FERNANDEZ-VEST, J. M. M. et al., (éds.), *Structure Informationnelle et Particules Énonciatives : Essai de Typologie*, Paris, L'Harmattan, 295-333.
- SCHIFFRIN, D. (1987). *Discourse Markers*, Cambridge, CUP.
- SIMON, A.C. (2004). *La structuration prosodique du discours en français*, Berne, Peter Lang.
- VIGNAUX, G. (1981). « Énoncer, argumenter : opération du discours, logique du discours », *Langue Française*, 50, 91-116.
- VINCENT, D. (1993). *Les ponctuants de la langue et autres mots du discours*. Québec, Nuit Blanche.
- WALD, P. (1990). « Catégories de locuteur et catégories de langue », *Langage et société*, 52, 5-22.



